

**Club des petits déjeuners du Canada**  
**États financiers**  
**au 30 juin 2023**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Situation financière	8
Notes complémentaires	9 - 17



## Rapport de l'auditeur indépendant

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
Bureau 2000  
Tour de la Banque Nationale  
600, rue De La Gauchetière Ouest  
Montréal (Québec)  
H3B 4L8

T 514 878-2691

Aux administrateurs de  
Club des petits déjeuners du Canada

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Club des petits déjeuners du Canada (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2023 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 juin 2023 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*<sup>1</sup>

Montréal  
Le 16 octobre 2023

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A119564

# Club des petits déjeuners du Canada

## Résultats

pour l'exercice terminé le 30 juin 2023

(en milliers de dollars)

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Apports		
Dons et campagne annuelle de financement (note 5)	18 571	17 668
Subventions du gouvernement fédéral – Fonds d'urgence pour la sécurité alimentaire (note 2)	1 261	35 024
Autres subventions gouvernementales (note 5)	14 362	11 645
Dons de biens et de services (notes 4 et 5)	5 659	4 012
Produits d'intérêts	1 041	252
Autres produits	10	70
	<u>40 904</u>	<u>68 671</u>
<b>Charges</b>		
Allocations aux écoles et autres organismes	12 128	41 767
Produits alimentaires et fournitures – écoles	14 266	10 998
Salaires et charges sociales	8 122	7 027
Promotion et communications	1 160	1 402
Frais de consultation	816	1 076
Frais de surveillance scolaire	1 161	1 054
Amortissement des immobilisations corporelles	219	342
Amortissement des actifs incorporels	309	335
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	–	(2)
Autres charges d'exploitation	1 957	1 666
	<u>40 138</u>	<u>65 665</u>
<b>Excédent des produits par rapport aux charges</b>	<u>766</u>	<u>3 006</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Club des petits déjeuners du Canada

### Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 30 juin 2023

(en milliers de dollars)

	<u>2023</u>		<u>2022</u>
	<b>Grevé d'affectations d'origine interne</b>	<b>Non affecté</b>	<b>Total</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Solde au début	<b>15 000</b>	<b>2 983</b>	<b>17 983</b>
Excédent des produits par rapport aux charges	<b>—</b>	<b>766</b>	<b>766</b>
Solde à la fin	<b>15 000</b>	<b>3 749</b>	<b>17 983</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

# Club des petits déjeuners du Canada

## Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 30 juin 2023

(en milliers de dollars)

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits par rapport aux charges	766	3 006
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	246	370
Amortissement des actifs incorporels	309	335
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et actifs incorporels	(27)	(29)
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	-	(2)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 6)	<u>(9 790)</u>	<u>(2 251)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>(8 496)</u>	<u>1 429</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(54)	(117)
Cession d'immobilisations corporelles	-	8
Acquisition d'actifs incorporels	(48)	(272)
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et actifs incorporels	94	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(8)</u>	<u>(381)</u>
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(8 504)</b>	<b>1 048</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>33 763</u>	<u>32 715</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u>25 259</u>	<u>33 763</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>		
Encaisse	2 419	2 105
Dépôts à terme	<u>22 840</u>	<u>31 658</u>
	<u>25 259</u>	<u>33 763</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Club des petits déjeuners du Canada

## Situation financière

au 30 juin 2023

(en milliers de dollars)

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
Court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25 259	33 763
Apports à recevoir et autres créances (note 7)	1 106	555
Stock	346	430
Frais payés d'avance	250	311
	<u>26 961</u>	<u>35 059</u>
Long terme		
Immobilisations corporelles (note 8)	503	695
Actifs incorporels (note 9)	254	515
	<u>27 718</u>	<u>36 269</u>
<b>PASSIF</b>		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 11)	1 112	937
Autres apports reportés (note 12)	7 762	17 321
	<u>8 874</u>	<u>18 258</u>
Long terme		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et actifs incorporels (note 13)	95	28
	<u>8 969</u>	<u>18 286</u>
<b>ACTIF NET</b>		
Grevé d'affectations d'origine interne (note 14)	15 000	15 000
Non affecté	3 749	2 983
	<u>18 749</u>	<u>17 983</u>
	<u>27 718</u>	<u>36 269</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

# Club des petits déjeuners du Canada

## Notes complémentaires

au 30 juin 2023

(en dollars, à l'exception des montants dans les tableaux qui sont en milliers de dollars)

---

### **1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME**

L'organisme, constitué en vertu de la Loi canadienne sur les organismes à but non lucratif, a comme mission de travailler avec des partenaires de tous les secteurs au déploiement d'un programme national d'alimentation scolaire de qualité afin de créer, ensemble, un environnement bienveillant où tous les enfants et adolescents peuvent s'épanouir. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

### **2 - INCIDENCES RÉSULTANT DE LA PANDÉMIE DE COVID-19**

En mars 2020, le décret d'un état de pandémie de COVID-19 et les nombreuses mesures mises en place par les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et municipaux pour protéger la population ont eu des effets sur les activités de l'organisme. Ces mesures ont notamment entraîné une augmentation importante des apports du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux et territoriaux, de fondations et d'entreprises afin de permettre à l'organisme de venir en aide aux enfants touchés par cette crise. Au cours de l'exercice, l'organisme a mené à terme la dernière entente avec le gouvernement du Canada pour les subventions provenant du Fonds d'urgence pour la sécurité alimentaire totalisant 32 000 000 \$. Au 30 juin 2023, l'organisme a encaissé la totalité des subventions, d'un montant total de 64 132 125 \$, et celles-ci ont été entièrement redistribuées.

La pandémie a entraîné des changements importants dans les actifs et les passifs au cours des dernières années, mais son impact se reflète désormais dans les activités de l'organisme.

### **3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### **Base de présentation**

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### **Estimations comptables**

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

# Club des petits déjeuners du Canada

## Notes complémentaires

au 30 juin 2023

(en dollars, à l'exception des montants dans les tableaux qui sont en milliers de dollars)

---

### 3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Actifs et passifs financiers

##### *Évaluation initiale*

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

##### *Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

#### Constataion des produits

##### *Apports*

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les promesses de dons et les legs sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus.

De plus, l'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier. Les dons en nature sont comptabilisés à leur juste valeur marchande, qui correspond à leur valeur potentielle de revente à la date du don.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

## Club des petits déjeuners du Canada

### Notes complémentaires

au 30 juin 2023

(en dollars, à l'exception des montants dans les tableaux qui sont en milliers de dollars)

### 3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Stock

Le stock de produits alimentaires et non alimentaires est comptabilisé au plus faible du coût et de la valeur de remplacement. Pour le stock reçu sous forme de don, le coût est déterminé à la juste valeur du bien reçu au moment du don.

#### Immobilisations corporelles et actifs incorporels

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels acquis sont comptabilisés au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles ou d'actifs incorporels, le coût de l'actif correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles ou des actifs incorporels, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

#### Amortissements

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes et les taux annuels suivants :

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux</u>
Mobilier	Linéaire	10 %
Équipement informatique, logiciels et site Web	Linéaire	33,33 %
Améliorations locatives	Linéaire sur la durée du bail	Jusqu'en 2026
Équipement – écoles	Linéaire	10 %
Équipement – entrepôt	Dégressif	20 %
Équipement – télécommunications	Dégressif	30 %

#### Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle ou un actif incorporel a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'actif à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

#### Avantages sociaux futurs

##### Régime de retraite

L'organisme offre un régime de retraite à cotisations définies. La charge de retraite afférente à ce régime est comptabilisée à l'état des résultats dans l'exercice au cours duquel les services sont fournis par les employés. La date d'entrée en vigueur du régime est le 1<sup>er</sup> janvier 2010 pour les employés du Québec et le 1<sup>er</sup> juillet 2013 pour les employés de l'extérieur du Québec.

## Club des petits déjeuners du Canada

### Notes complémentaires

au 30 juin 2023

(en dollars, à l'exception des montants dans les tableaux qui sont en milliers de dollars)

#### 3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les employés deviennent admissibles au régime lorsqu'ils ont rempli l'une des conditions suivantes :

- Ils ont atteint 35 % du maximum des gains admissibles en vertu du Régime de rentes du Québec au cours de l'année précédente; ou
- Ils ont travaillé 700 heures au cours de l'année précédente.

La cotisation des employés varie entre 1 % et 3 % de leur salaire brut selon l'ancienneté, et la cotisation patronale est égale à la cotisation des employés.

#### Total des paiements en espèces

Le total des paiements en espèces au titre des avantages sociaux futurs pour 2023, qui sont constitués des cotisations au régime de retraite à cotisations définies, s'élève à 151 815 \$ (132 492 \$ en 2022).

#### 4 - INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS

##### Apports sous forme de fournitures et de services

L'organisme a reçu des apports importants sous forme de fournitures et de services concernant ses activités. Les éléments suivants de l'état des résultats sont composés d'apports sous forme de fournitures et de services évalués à la juste valeur marchande :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Dons de produits alimentaires	5 313	3 911
Dons de fournitures	242	30
Dons de services	104	71
	<u>5 659</u>	<u>4 012</u>

#### 5 - APPORTS

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Dons et campagne annuelle de financement		
Entreprises	13 277	12 787
Particuliers	2 295	1 360
Fondations	2 999	3 521
	<u>18 571</u>	<u>17 668</u>

## Club des petits déjeuners du Canada

### Notes complémentaires

au 30 juin 2023

(en dollars, à l'exception des montants dans les tableaux qui sont en milliers de dollars)

#### 5 - APPORTS (suite)

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Autres subventions gouvernementales		
Ministère de l'Éducation et ministère de l'Enseignement supérieur	11 439	9 547
Ministère de la Famille	405	26
Ministère de la Santé et des Services sociaux	-	525
Services aux Autochtones Canada	200	200
Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit	840	480
Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik	746	559
Ville de Montréal	682	307
Autres subventions	50	1
	<u>14 362</u>	<u>11 645</u>
Dons de biens et de services		
Entreprises	4 471	2 968
Fondations	1 188	1 044
	<u>5 659</u>	<u>4 012</u>

#### 6 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Apports à recevoir et autres créances	(551)	280
Stock	84	(19)
Frais payés d'avance	61	(91)
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	175	52
Autres apports reportés	(9 559)	(2 473)
	<u>(9 790)</u>	<u>(2 251)</u>

#### 7 - APPORTS À RECEVOIR ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Taxes de vente à recevoir	115	251
Autres apports à recevoir	991	304
	<u>1 106</u>	<u>555</u>

## Club des petits déjeuners du Canada

### Notes complémentaires

au 30 juin 2023

(en dollars, à l'exception des montants dans les tableaux qui sont en milliers de dollars)

#### 8 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2023	2022
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier	148	120	28	42
Équipement informatique	480	394	86	103
Améliorations locatives	896	730	166	286
Équipement – écoles	337	337	–	–
Équipement – entrepôt	300	138	162	202
Équipement – télécommunications	72	69	3	4
Oeuvre d'art	58	–	58	58
	2 291	1 788	503	695

#### 9 - ACTIFS INCORPORELS

			2023	2022
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Actifs incorporels amortissables				
Logiciels	1 113	876	237	509
Site Web	76	59	17	6
	1 189	935	254	515

#### 10 - OUVERTURE DE CRÉDIT

L'organisme possède une ouverture de crédit, d'un montant autorisé de 80 000 \$, sous forme de cartes de crédit. Au 30 juin 2023, un montant de 7 032 \$ était utilisé (3 184 \$ au 30 juin 2022).

#### 11 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2023	2022
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	297	214
Salaires et vacances à payer	710	633
Retenues à la source à payer	105	90
	1 112	937

Les sommes à remettre à l'État totalisent 99 776 \$ au 30 juin 2023 (82 242 \$ au 30 juin 2022).

## Club des petits déjeuners du Canada

### Notes complémentaires

au 30 juin 2023

(en dollars, à l'exception des montants dans les tableaux qui sont en milliers de dollars)

#### 12 - AUTRES APPORTS REPORTÉS

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Subventions de fonctionnement		
Solde au début	17 321	19 794
Montant encaissé	8 068	48 926
Montant constaté aux résultats	(17 744)	(51 465)
Dons de produits alimentaires et d'équipement non distribués	117	66
Solde à la fin	<u>7 762</u>	<u>17 321</u>

Les autres apports reportés représentent des ressources non utilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement du prochain exercice.

#### 13 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET ACTIFS INCORPORELS

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et actifs incorporels comprennent la valeur comptable nette des apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles.

Le solde des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et actifs incorporels se détaille comme suit :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Améliorations locatives	261	261
Amortissement cumulé	(261)	(234)
Solde à la fin	-	27
Mobilier	5	5
Amortissement cumulé	(4)	(4)
Solde à la fin	1	1
Site Web	94	-
Amortissement cumulé	-	-
Solde à la fin	<u>94</u>	<u>-</u>
	<u>95</u>	<u>28</u>

# Club des petits déjeuners du Canada

## Notes complémentaires

au 30 juin 2023

(en dollars, à l'exception des montants dans les tableaux qui sont en milliers de dollars)

---

### **14 - ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE**

La plupart des enfants qui utilisent les services de l'organisme sont issus d'une situation de pauvreté ou d'insécurité alimentaire, et un programme des petits déjeuners leur fournit un sentiment de stabilité et de continuité. L'actif net grevé d'affectations d'origine interne représente des sommes désignées sporadiquement par le conseil d'administration dans le but de maintenir un fonds de réserve en espèces qui sera revu annuellement. Cette réserve financière permettrait, en cas d'événements imprévus importants, que les programmes et services nutritionnels de l'organisme puissent se poursuivre et permettra à l'organisme de disposer de suffisamment de temps pour mettre en place un plan d'urgence afin stabiliser la situation. Si les circonstances justifient l'utilisation de ces fonds, ils deviendront disponibles sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.

### **15 - RISQUES FINANCIERS**

#### **Risque de crédit**

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les apports à recevoir et autres créances (excluant les taxes de vente et toute subvention gouvernementale à recevoir), étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

#### **Risque de marché**

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt, lequel découle des activités d'investissement.

#### *Risque de taux d'intérêt*

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les dépôts à terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

#### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

# Club des petits déjeuners du Canada

## Notes complémentaires

au 30 juin 2023

(en dollars, à l'exception des montants dans les tableaux qui sont en milliers de dollars)

### 16 - ENGAGEMENTS

L'organisme s'est engagé, d'après des contrats de location à long terme, à verser une somme de 676 670 \$ pour des locaux, un entrepôt, du matériel et du soutien informatique.

Les contrats pour les locaux et l'entrepôt échoient à différentes dates entre le 30 juin 2024 et le 31 octobre 2026. Les contrats pour le matériel et le soutien informatique échoient à différentes dates entre le 3 août 2023 et le 31 décembre 2028.

Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 404 972 \$ en 2024, à 166 843 \$ en 2025, à 70 987 \$ en 2026, à 27 629 \$ en 2027 et à 1 736 \$ en 2028.

Au 30 juin 2023, l'organisme s'est engagé à verser pour le prochain exercice des dons à plusieurs écoles, partout au Canada, pour l'ouverture et le développement de clubs des petits déjeuners au cours du prochain exercice. Les dons financiers ainsi que les dons en équipement et en produits alimentaires (évalués à la juste valeur marchande en vertu de ces ententes) se détaillent comme suit :

	\$
Dons financiers	5 065
Dons en équipement et en produits alimentaires	11 815
	<u>16 880</u>